

Le système de délivrance graduelle des permis de conduire en Ontario

NOUVEAUTÉS!

Délivrance graduelle des permis de conduire

- Pénalités plus sévères pour non respect des conditions du permis

Conducteurs ayant un permis assorti de tous les privilèges

- Condition de taux d'alcoolémie zéro pour tous les conducteurs de 21 ans et moins



G1

G2

M1

M2

Comment obtenir un permis de conduire en Ontario



Vous devez avoir au moins 16 ans. Avant de demander un permis pour conduire une voiture, lisez le Guide officiel de l'automobiliste. Si vous voulez obtenir un permis de motocycliste, lisez le Guide officiel des motocyclistes. Vous pouvez acheter ces deux guides aux Bureaux d'immatriculation et de délivrance des permis de conduire, aux Centres Test au Volant, chez certains détaillants et en ligne à www.mto.gov.on.ca.

Lorsque vous présenterez une demande de permis de niveau 1 (voiture ou motocyclette) à un Centre Test au Volant, on vous fera passer un examen de la vue et un examen de vos connaissances des règles de la circulation. On vous posera également des questions sur votre santé pour déterminer si vous satisfaites aux exigences médicales que doivent respecter les conducteurs en Ontario. Si vous réussissez les deux examens et satisfaites aux exigences médicales, vous recevrez un permis de conduire de niveau 1 (G1 ou M1) valide pendant au plus cinq ans.

On vous conseille vivement de terminer chaque niveau du système de délivrance graduelle des permis de conduire après la durée minimale établie dès que vous vous sentirez à l'aise de le faire. Pourquoi? Votre permis G1 ou G2 expire cinq ans après avoir obtenu votre permis G1.

Si vous ne réussissez pas les examens pratiques G1 et G2 et n'obtenez pas un permis de catégorie G assorti de tous les privilèges dans ce délai, vous devrez refaire l'examen théorique pour obtenir un permis G1 ou refaire l'examen pratique G1 pour obtenir votre permis G2.

NOUVEAU!

Pénalités plus sévères pour non-respect des conditions. Voir la foire aux questions.

G Niveau 1



Le niveau G1 dure au moins un an et au plus cinq ans. Cette période peut être ramenée à huit mois si vous suivez avec succès un cours de conduite approuvé.

À la fin du niveau G1, vous devrez réussir l'examen pratique G1 pour obtenir le permis G2 (niveau 2).

Un permis de catégorie G1 vous autorise à conduire une voiture, une fourgonnette, un véhicule utilitaire sport et une camionnette pourvu que vous respectiez les cinq conditions suivantes :

- 1) Vous devez toujours être accompagné d'un conducteur assis sur le siège avant. Cette personne doit :
 - être titulaire d'un permis assorti de tous les privilèges et avoir au moins quatre années d'expérience de conduite*;
 - avoir un taux d'alcoolémie inférieur à 0,05 % (Les conducteurs accompagnateurs de 21 ans et moins doivent avoir un taux d'alcoolémie de zéro lorsqu'ils prennent des responsabilités de conducteur);
 - être la seule autre personne sur le siège avant.

*La preuve de quatre années d'expérience de conduite est indiquée par quatre points au recto du permis de conduire de l'Ontario.

- 2) Vous ne devez pas boire d'alcool avant de conduire. Votre taux d'alcoolémie doit être de zéro.
- 3) Vous ne devez pas conduire entre minuit et 5 h du matin.
- 4) Toutes les personnes à bord du véhicule doivent boucler leur ceinture de sécurité. Une personne par ceinture.
- 5) Vous ne devez pas conduire sur les autoroutes de l'Ontario de la série 400 ni sur les routes à circulation rapide comme les autoroutes Queen Elizabeth (QEW) et Don Valley (la liste complète se trouve dans le Guide de l'automobiliste).

G Niveau 2

Le niveau G2 dure au moins un an. Il comporte moins de restrictions que le niveau G1.

À la fin du niveau G2, vous devrez réussir l'examen pratique G2 pour obtenir un permis de catégorie G assorti de tous les privilèges.



Vous pouvez conduire à toute heure du jour et de la nuit. Vous pouvez conduire seul, sur n'importe quelle route de l'Ontario, pourvu que vous respectiez les trois conditions suivantes :

- Vous ne devez pas boire d'alcool avant de conduire. Votre taux d'alcoolémie doit être de zéro.
- Toutes les personnes à bord du véhicule doivent avoir une ceinture de sécurité en bon état de marche afin que le véhicule ne soit pas encombré et que tous les occupants soient protégés. Une personne par ceinture.
- Tous les conducteurs adolescents ayant un permis G2 doivent limiter le nombre de passagers de moins de 20 ans à bord de leur véhicule la nuit.
 - ✓ Pendant les six premiers mois du niveau G2, vous pouvez transporter un seul passager de moins de 20 ans entre minuit et 5 h du matin*.
 - ✓ Après six mois au niveau G2 et jusqu'à ce que vous obteniez un permis de catégorie G assorti de tous les privilèges ou atteignez l'âge de 20 ans, vous pouvez transporter jusqu'à trois passagers de moins de 20 ans entre minuit et 5 h du matin*.

*Ces nouvelles restrictions ne s'appliquent pas si le seul passager sur le siège avant est une personne ayant un permis assorti de tous les privilèges et quatre ans ou plus d'expérience de conduite, ou si les jeunes passagers sont des membres de votre famille immédiate.

M Niveau 1 Niveau 2

Le permis M1 est valide pendant au moins 60 jours et est valide pendant 90 jours. À l'expiration du permis M1, vous devez réussir à un examen pratique approuvé par le ministère pour obtenir le permis M2 (niveau 2)

Le permis M2 dure 22 mois ou 18 mois avec un cours de sécurité approuvé par le ministère.



M1

Après avoir réussi l'examen théorique et l'examen de la vue, tu recevras un permis de catégorie M1 (niveau 1). Permis M1 pour conduire une motocyclette: Tu peux commencer à apprendre à conduire une motocyclette pourvu que tu respectes les 4 conditions suivantes :

1. Tu ne dois pas boire d'alcool avant de conduire. Ton taux d'alcoolémie doit être de ZÉRO quand tu conduis.
2. Tu peux conduire le jour seulement (entre une demi-heure avant le lever du soleil et une demi-heure après le coucher du soleil).
3. Tu peux conduire uniquement sur les routes où la limite de vitesse est de 80 km/h ou moins et sur les routes 11, 17, 61, 69, 71, 101, 102, 144 et 655.
4. Tu ne dois transporter aucun passager.

M2

Au niveau M2, tu as acquis de l'expérience et des compétences. Tu peux donc transporter un passager et conduire en tout temps, jour et nuit, sur n'importe quelle route de l'Ontario. Toutefois, tu ne dois pas boire d'alcool avant de conduire.

Il doit s'écouler au moins 20 mois entre le début du niveau M1 et le moment où tu peux passer l'examen pratique M2 en vue d'obtenir un permis M assorti de tous les privilèges.

NOUVEAU!

La loi oblige maintenant tous les conducteurs de 21 ans et moins, notamment les titulaires de permis dotés de tous les privilèges de classe G et M, à avoir un taux d'alcoolémie de zéro au volant.

Véломoteurs et Cyclomoteurs



Les règles de délivrance graduelle des permis de conduire s'appliquent aux conducteurs de véломoteurs et de cyclomoteurs. N'oubliez pas que la loi vous oblige à porter un casque de motocycliste.

Il y a un nouveau permis de catégorie M pour la conduite d'un véломoteur (motocyclette à vitesse limitée) et d'un cyclomoteur (mobylette).

On indique sur le permis de catégorie M ou M2 la restriction « L », qui te permet de conduire un véломoteur ou un cyclomoteur, mais non une motocyclette.

Les conducteurs de véломoteurs et de cyclomoteurs peuvent faire l'examen pratique avec leur propre véhicule.

Il est interdit de conduire un cyclomoteur avec un permis de catégorie G. Les conducteurs de cyclomoteurs doivent être titulaires d'un permis de catégorie M ou d'un permis de cette catégorie assorti de la restriction L.

Pour obtenir un permis de catégorie M assorti de la restriction L, tu dois réussir :

- ✓ L'examen théorique de niveau M – tu obtiendras un permis M1 valide pendant 90 jours.
- ✓ L'examen pratique de niveau M1 au volant d'un véломoteur ou d'un cyclomoteur – tu obtiendras un permis M2 assorti de la restriction L.
- ✓ L'examen pratique de niveau M2 au volant d'un véломoteur ou d'un cyclomoteur – tu obtiendras un permis de catégorie M assorti de la restriction L.

Examen pratique pour les véломoteurs et les cyclomoteurs



Comme la vitesse des véломoteurs et des cyclomoteurs est limitée, on ne vous demandera pas de conduire sur une autoroute, mais vous devrez circuler sur des routes où la limite de vitesse est de 50 km/h.

Votre véломoteur ou votre cyclomoteur doit être en bon état de marche et capable de maintenir une vitesse sûre sur une route où la limite est de 50 km/h.

Pour plus de renseignements sur les permis pour véломoteur et cyclomoteur et les examens, consultez le site :

www.mto.gov.on.ca/french/dandv/driver/lsm.shtml

Pour plus de renseignements sur les cours de sécurité approuvés par le ministère des Transports pour les véломoteurs et les cyclomoteurs, consultez le site :

www.mto.gov.on.ca/french/dandv/driver/courses.htm

Foire aux questions



Qu'est-ce que la délivrance graduelle des permis de conduire?

Le système de délivrance graduelle des permis de conduire (SDGPC) de l'Ontario permet aux nouveaux conducteurs d'acquiescer tous les privilèges de conduite en deux étapes. Lors de la première étape, appelée G1/M1 (voiture ou motocyclette), les conducteurs apprennent à conduire dans des conditions qui limitent les risques de collision.

Lorsque les nouveaux conducteurs ont acquis de l'expérience, ils doivent réussir un examen pratique pour passer à la deuxième étape, appelée G2/M2 (niveau 2), qui leur confère davantage de privilèges. À la fin du niveau 2, les conducteurs doivent réussir un deuxième examen pratique pour obtenir un permis de conduire de catégorie G ou M assorti de tous les privilèges.

*Reportez-vous aux sections sur les niveaux G1/G2 et M1/M2 pour connaître les restrictions imposées et la durée minimale des niveaux.

Pourquoi a-t-on besoin du système de délivrance graduelle des permis de conduire?

Ce système a contribué à réduire considérablement le nombre de collisions impliquant des conducteurs débutants sur les routes de l'Ontario. Selon une évaluation détaillée des cinq premières années d'application du système, le risque que des conducteurs débutants aient une collision causant la mort ou des blessures a diminué de 37 %.

La délivrance graduelle permet de réduire les risques pour les nouveaux conducteurs, de prévenir les collisions et de sauver des vies.

Comment le système fonctionne-t-il?

Au niveau 1, les nouveaux conducteurs de voitures de tourisme apprennent à conduire en respectant cinq conditions importantes. Ils acquiescent d'autres privilèges de conduite lorsqu'ils réussissent un examen pratique qui les fait passer au niveau 2, qui dure 12 mois. Une fois ce niveau terminé, ils peuvent obtenir un permis assorti de tous les privilèges s'ils réussissent un autre examen pratique.

Au niveau 1, les nouveaux conducteurs de motocyclettes apprennent à conduire en respectant quatre conditions. Ce niveau dure au moins 60 jours. Pour passer au niveau 2, qui leur confère davantage de privilèges, ils doivent réussir un examen pratique. Après avoir passé entre 18 et 22 mois au niveau 2, ils doivent réussir un examen de leurs aptitudes de conduite pour obtenir un permis assorti de tous les privilèges.

Puis-je réduire le temps nécessaire pour obtenir un permis de conduire une voiture ou une motocyclette assorti de tous les privilèges?

Oui. Il vous suffit de suivre avec succès un cours de conduite approuvé par le ministère. Les conducteurs de voitures peuvent réduire la durée minimale du niveau G1 en suivant avec succès un tel cours. Pour les conducteurs de motocyclettes, la durée minimale du niveau M2 peut être ramenée à 18 mois s'ils suivent avec succès un cours de sécurité approuvé par le ministère lorsqu'ils sont au niveau M1 ou M2.

Les conducteurs doivent réussir l'examen pratique prévu pour passer au prochain niveau.

Qu'est-ce qu'un cours de conduite approuvé par le ministère?

Pour les conducteurs de voitures, il s'agit d'un cours :

- Offrant au moins 25 heures d'enseignement en classe et 10 heures de pratique (12 heures pour les voitures munies d'une transmission manuelle).
- Fournissant un relevé d'étudiant attestant que vous avez suivi le cours avec succès. Ce relevé porte le logo du gouvernement de l'Ontario.

Un grand nombre d'écoles de conduite privées et toutes les écoles secondaires ayant un programme de cours de conduite offrent des cours de conduite pour débutants approuvés par le ministère des Transports. Prenez garde, car seul un cours approuvé par le ministère vous permettra de réduire la période requise pour obtenir un permis assorti de tous les privilèges. Pour obtenir une liste des cours de conduite pour motocyclistes approuvés par le ministère, communiquez avec le collège communautaire le plus proche ou avec le ministère des Transports.

Que devrait faire le conducteur accompagnateur?

Le conducteur accompagnateur devrait lire le Guide officiel de l'automobiliste afin :

- d'aider le nouveau conducteur à développer ses compétences, de lui rappeler les règles de la circulation et de lui signaler les dangers qu'il n'a peut-être pas vus.
- de donner des conseils au nouveau conducteur sur la sécurité et la courtoisie au volant et de s'assurer que les autres passagers ne dérangent pas le conducteur.

Le conducteur accompagnateur peut prendre le volant si vous devez circuler sur une autoroute de la série 400 ou conduire après minuit. Comme le conducteur accompagnateur peut être appelé à conduire, son taux d'alcoolémie doit être inférieur à 0,05 %. Les conducteurs accompagnateurs de moins de 22 ans doivent avoir un taux d'alcoolémie de zéro pour prendre le volant.

Le temps passé aux niveaux 1 et 2 compte-t-il dans les quatre années d'expérience de conduite que doit avoir le conducteur accompagnateur?

Oui. Cette expérience compte.

Pourquoi ne puis-je pas conduire sur les routes à circulation rapide au niveau 1?

Les collisions à haute vitesse causent plus de dommages que celles à basse vitesse. Il est donc logique de réduire les risques pendant que vous apprenez à conduire au niveau G1 ou M1. Quand vous aurez acquis de l'expérience, il vous sera plus facile de réagir rapidement pour éviter les collisions. Vous pouvez toujours emprunter d'autres routes que celles de la série 400 et autres autoroutes. Toutefois, si vous devez emprunter une route à circulation rapide, le conducteur accompagnateur peut prendre le volant. Vous pouvez conduire sur une telle route avec un moniteur de conduite automobile titulaire d'un permis.

Pourquoi doit-il y avoir une ceinture de sécurité pour chaque passager?

La ceinture de sécurité est le meilleur moyen d'éviter les blessures lors d'une collision. Cette condition fait en sorte que le véhicule n'est pas encombré et que tous les occupants sont protégés en cas de collision.

Pourquoi ne puis-je pas conduire après minuit au niveau 1?

Ne pas conduire quand les risques sont les plus grands est un bon moyen d'éviter les collisions. Environ la moitié des collisions mortelles impliquant de nouveaux conducteurs ont lieu la nuit, lorsque la fatigue se fait sentir et que la visibilité est réduite. Ces facteurs mettent la vie en danger, particulièrement celle des nouveaux conducteurs, qui sont en train d'apprendre à éviter les collisions.

NOUVEAU! Que se passe-t-il si je ne respecte pas une des conditions de mon permis?

À compter du 1^{er} août 2010, si un policier vous arrête pour quelque raison que ce soit, il constatera en examinant votre permis que celui-ci est de catégorie G1, G2, M1 ou M2. Si vous êtes reconnu coupable :

- de ne pas avoir respecté une condition du système de délivrance graduelle des permis de conduire,
- d'avoir commis une infraction au *Code de la route* ayant entraîné l'imposition de quatre points d'inaptitude ou plus, ou
- si le tribunal a rendu une ordonnance à votre endroit pour toute infraction au *Code de la route* ayant entraîné l'imposition de quatre points d'inaptitude ou plus, on vous imposera les pénalités plus sévères prévues dans le cadre du Programme de sanctions de sévérité croissante pour les conducteurs débutants.

NOUVEAU! Qu'est-ce que le Programme de sanctions de sévérité croissante pour les conducteurs débutants?

Chaque fois que vous êtes reconnu coupable dans l'un ou l'autre des trois cas précédents, une sanction de plus en plus sévère est imposée à votre permis :

- 1^{re} déclaration de culpabilité ou non-respect d'une condition – suspension pendant 30 jours
- 2^e déclaration de culpabilité ou non-respect d'une condition – suspension pendant 90 jours
- 3^e déclaration de culpabilité ou non-respect d'une condition – votre permis de conducteur débutant sera annulé, vous perdrez les droits payés et le crédit accordé pour votre expérience de conduite et vous devrez présenter une nouvelle demande de permis en tant que nouveau conducteur.

Ces sanctions ont pour but d'encourager davantage les nouveaux conducteurs à respecter les conditions du SDGPC et les règles de la circulation.

Pourquoi y a-t-il une nouvelle restriction concernant le nombre de passagers que les jeunes conducteurs ayant un permis G2 peuvent transporter la nuit?

Le risque de collision grave est trois fois plus élevé lorsqu'il y a trois passagers adolescents ou plus dans un véhicule conduit par un jeune. Cette restriction permet aux adolescents de se déplacer tout en améliorant leur sécurité.

NOUVEAU! En quoi consiste la nouvelle initiative de taux d'alcoolémie de zéro pour les jeunes conducteurs de 21 ans ou moins et quelles sont les pénalités pour les infractions au taux d'alcoolémie de zéro?

À partir du 1^{er} août 2010, si vous êtes un titulaire d'un permis doté de tous les privilèges âgé de 21 ans ou moins et que vous êtes arrêté lors d'un contrôle routier avec un taux d'alcoolémie supérieur à zéro, vous subirez une suspension de permis de conduire immédiate de 24 heures et, si vous êtes condamné, vous pourriez recevoir une amende allant de 60 \$ à 500 \$ ainsi qu'une suspension de permis de 30 jours. Ces sanctions s'ajoutent aux sanctions universelles pour les taux d'alcoolémie élevés.

Pour obtenir plus de renseignements, téléphonez à :

ServiceOntario
1 800 268-4686
ou 416 235-4686 dans la RGT
ATS : 1 866 471-8929
ou 905 704-2426 à Niagara

www.mto.gov.on.ca